

Soixante-sixième session

6–10 octobre 2025

Actualisation des opérations du HCR au Moyen-Orient et en Afrique du Nord

A. Analyse de la situation, y compris les nouveaux développements

Situation en Syrie

Depuis la chute de l'ancien gouvernement en décembre 2024, la République arabe syrienne a entamé une transition politique fragile et continue et continue à faire face à des défis liés aux conditions humanitaires et socioéconomiques, à l'insécurité persistante et à la destruction généralisée des habitations et des infrastructures. En même temps, le changement de gouvernement a ouvert des possibilités pour le retour et la réintégration durables des réfugiés syriens et des déplacés internes. En outre, il a facilité la reprise de la coopération internationale, des relations diplomatiques et des investissements, qui sont cruciaux pour le redressement économique, la reconstruction et le développement des infrastructures du pays.

En 2025, les hostilités à Sweida, ainsi que dans les régions côtières de Lattaquié et Tartous, ont fait des milliers de victimes et provoqué le déplacement interne de plus de 180 000 personnes ainsi qu'un déplacement transfrontalier vers le Liban, où le HCR a mobilisé une réponse humanitaire multisectorielle. En République arabe syrienne, le HCR a rapidement prépositionné des articles non alimentaires et codirigé les actions visant à suivre les déplacements et à évaluer les besoins. L'Organisation a aussi contribué à l'acheminement de l'aide en participant à plusieurs convois humanitaires des Nations Unies vers les zones touchées.

Les Syriens restent l'une des populations de personnes déplacées de force les plus importantes au monde, avec plus de 4,3 millions de réfugiés enregistrés en Égypte, en Iraq, en Jordanie, au Liban et en Turquie, et plus de 7 millions de déplacés internes. Depuis début décembre 2024, plus d'un million de Syriens ont regagné leur pays et plus de 1,8 million de déplacés internes ont pu rentrer chez eux.

Le HCR et ses partenaires ont renforcé le suivi aux frontières et l'aide aux personnes de retour. Le cadre opérationnel 2025 du HCR sur le retour volontaire guide les actions visant à soutenir le retour et la réintégration des réfugiés et des déplacés internes. Ce cadre couvre l'engagement du HCR dans les pays d'accueil, notamment par l'apport de divers services de protection et des subventions de retour pour faciliter les mouvements volontaires. Des projets basés sur la communauté ont été mis en œuvre dans les principales régions de retour et des services d'aide juridique ont été fournis pour combler les lacunes en matière d'obtention de documents. Depuis 2024, plus de 720 000 personnes ont reçu des articles de première nécessité et une aide pour l'hiver, 30 000 personnes de retour et déplacés internes ont bénéficié d'une aide pour les abris et le logement, et 100 000 personnes ont eu accès à une assistance en matière de protection, dont une orientation juridique, l'octroi de documents d'état civil et des services de protection de l'enfant. Depuis mai 2025, quelque 31 000 personnes ont reçu une aide au retour en espèces et une assistance en espèces pour les abris et les moyens d'existence.

Environ 97 600 Syriens sont arrivés au Liban depuis décembre 2024. Les acteurs humanitaires fournissent une assistance en nature, tout en plaident auprès du Gouvernement du Liban pour un enregistrement conjoint et l'instauration d'un cadre de protection et d'une stratégie d'accueil pour les nouveaux arrivants.

Le HCR collabore étroitement avec les gouvernements d'accueil afin de soutenir les retours durables de réfugiés, dans la sécurité et la dignité. Au Liban, le gouvernement a supprimé les taxes de sortie, les amendes pour dépassement du temps de séjour et les interdictions de réentrée pour les réfugiés syriens et palestiniens rentrant en République arabe syrienne. Cette décision a ouvert la voie au programme d'aide au rapatriement volontaire du HCR, en coopération avec le Gouvernement du Liban. Les réfugiés connus du HCR qui souhaitent rentrer peuvent contacter l'Organisation afin de recevoir des orientations, des informations, des services, des documents officiels et une subvention en espèces. Après avoir confirmé que leur décision était librement consentie, le HCR, conjointement avec l'Organisation internationale pour les migrations, facilite leur transport jusqu'à leur destination finale en République arabe syrienne, ou les réfugiés organisent eux-mêmes leur propre voyage directement.

Le HCR continue à plaider pour l'apport d'un appui durable aux pays d'accueil et aux communautés dans les régions de retour, en coordination étroite avec les acteurs humanitaires et du développement, et conformément au Cadre stratégique des Nations Unies pour la République arabe syrienne et le Plan régional pour les réfugiés et la résilience.

Les camps de Al-Hol et Al-Roj, dans le nord-est de la Syrie, abritent actuellement plus de 28 000 personnes, dont des Syriens, des Iraquiens et 8500 ressortissants de pays tiers. Si le rapatriement des Iraquiens et de certains Syriens est en cours, les solutions pour d'autres restent problématiques et l'assistance humanitaire demeure essentielle. Faciliter les retours de Syriens nécessite une approche coordonnée, afin d'en garantir la sécurité, la dignité et la durabilité. Le HCR travaille avec ses partenaires à l'élaboration d'un plan de réponse interorganisations pour soutenir la réintégration des personnes de retour et œuvre à obtenir un soutien financier de donateurs potentiels. Parallèlement, l'Organisation encourage les États à faciliter le retour de leurs ressortissants dans la sécurité.

Situation en Iraq

L'Iraq a connu des progrès vers la stabilité et le développement durable et continue à abriter quelque 340 000 réfugiés et demandeurs d'asile, dont 90 % de Syriens.

En 2025, les autorités fédérales et régionales en Iraq ont poursuivi leurs efforts visant à trouver des solutions durables au déplacement interne. Vingt camps sont toujours ouverts, accueillant environ 100 000 personnes. Bien que 5000 personnes qui s'étaient enregistrées en 2024 soient rentrées dans leur région d'origine cette année, les enregistrements de nouveaux départs restent suspendus. Les principaux obstacles au retour sont notamment les différends en matière de propriété, les problèmes de sécurité et les possibilités limitées de trouver un moyen d'existence.

Le HCR travaille étroitement avec les autorités afin d'aider les Iraquiens déplacés à obtenir des documents d'état civil, essentiels pour avoir accès aux services gouvernementaux. Entre janvier et juin 2025, le HCR a aidé 1000 Iraquiens de retour depuis le nord-est de la Syrie, hébergés dans le centre Al-Amal de Ninive, à obtenir des documents d'état civil, facilitant ainsi leur réintégration.

L'Iraq a apporté des changements importants à sa politique de protection des réfugiés. Mi-2025, le Gouvernement régional du Kurdistan a supprimé les amendes pour dépassement du temps de séjour pour les réfugiés syriens, provoquant presque 3500 retours entre juin et août. Pendant ce temps, le HCR a continué à fournir des services de soutien juridique, à obtenir la libération des réfugiés placés en détention et à empêcher les expulsions.

À cause de baisses de financement, le HCR a accéléré la suppression progressive d'activités liée à la protection de l'enfant, à la prévention de la violence fondée sur le genre, à la protection communautaire, et à la santé mentale et au soutien psychosocial. L'Organisation continue à suivre l'impact de cette transition sur les communautés de réfugiés.

Le HCR aide aussi plus de 200 000 réfugiés et demandeurs d'asile iraquiens dans les pays voisins tout en recherchant des solutions durables, notamment par le retour volontaire et la réinstallation.

Afrique du Nord

En 2025, la majorité des demandeurs d'asile nouvellement enregistrés auprès du HCR en Afrique du Nord venaient du Soudan (81 %), suivi par le Mali (7 %) et l'Érythrée (3 %).

Les mouvements secondaires de réfugiés et de demandeurs d'asile en direction et à l'intérieur de l'Afrique du Nord, ainsi qu'à travers la Méditerranée vers l'Europe, ont persisté, avec la perte tragique de vies humaines. Au cours du premier semestre 2025, les départs via la route de la Méditerranée centrale vers l'Europe ont diminué de 29 % par rapport à la même période de 2024. On a constaté un changement dans le premier pays de départ, avec une nette augmentation des départs depuis la Libye, représentant 83 % du total des départs par rapport à 36 % en 2024.

L'Égypte est devenue le principal pays d'accueil des Soudanais fuyant le conflit dans leur pays, le gouvernement faisant état de l'arrivée de 1,5 million de personnes. Depuis avril 2023, le HCR a enregistré 741 399 réfugiés soudanais, portant leur nombre total à 781 477. À la suite de l'adoption de la nouvelle loi sur l'asile en décembre 2024, le HCR a fourni ses commentaires officiels et a entamé une collaboration avec les autorités égyptiennes pour soutenir la transition progressive vers un système de gestion de l'asile pris en charge par le gouvernement. Le lancement, en juin, du premier Plan de réponse pour les réfugiés et la résilience de l'Égypte entend répondre aux besoins croissants des réfugiés et des communautés d'accueil dans tout le pays, tout en promouvant le dialogue stratégique sur la résilience, l'inclusion sociale et le partage des responsabilités, conformément au Pacte mondial sur les réfugiés.

La **Mauritanie** abrite actuellement 309 000 réfugiés et demandeurs d'asile, dont 97 % de Maliens, la plupart résidant dans la région du Hodh Chargui. Le HCR promeut l'inclusion des réfugiés dans les systèmes nationaux, tout en répondant aux besoins humanitaires dans le Hodh Chargui. En réponse à l'intensification des mouvements mixtes et secondaires, le HCR a élaboré des procédures opérationnelles standard de débarquement avec les autorités et d'autres parties prenantes.

En **Libye**, pays qui abrite 376 955 réfugiés et demandeurs d'asile, dont une majorité de Soudanais, le HCR fournit une protection et une assistance vitale, y compris dans les centres de soutien communautaires, les centres de détention et les points de débarquement, le nombre de réfugiés soudanais devant atteindre 550 000 d'ici la fin 2025. Au cours du premier semestre 2025, 797 personnes vulnérables et exposées à des risques ont été relocalisées à travers le Mécanisme de transit d'urgence au Rwanda, le corridor humanitaire vers l'Italie, la réinstallation et les voies complémentaires.

En **Algérie**, le HCR et ses partenaires aident les réfugiés sahraouis dans les camps près de Tindouf, qui entament leur cinquantième année de déplacement, ainsi qu'environ 12 000 réfugiés et demandeurs d'asile enregistrés dans le pays. En l'absence d'un cadre d'asile officiel, le HCR procède à l'enregistrement et à la détermination du statut de réfugié, tout en plaident pour l'adoption d'un système d'asile national et la délivrance commune de documents d'état civil.

Le **Maroc** abrite 19 428 réfugiés et demandeurs d'asile enregistrés auprès du HCR. L'Organisation assure l'enregistrement et la détermination du statut de réfugié, soutient l'accès au système d'asile national et à l'octroi de documents d'état civil, et fournit une assistance juridique et en espèces. Le HCR facilite aussi l'accès aux services nationaux et plaide pour l'adoption d'une loi nationale sur l'asile.

La **Tunisie** accueille actuellement quelque 10 680 réfugiés et demandeurs d'asile enregistrés auprès du HCR. Alors que l'enregistrement et les procédures de détermination du statut de réfugié sont toujours suspendus, le HCR continue à plaider pour leur reprise, ainsi que pour l'adoption de mesures provisoires qui accompagneraient la transition vers un système d'asile national. Compte tenu de la diminution de la présence opérationnelle, le HCR accorde la priorité à l'assistance vitale aux plus vulnérables.

Après une décennie de conflit, le **Yémen** reste l'une des crises humanitaires et de protection les plus complexes au monde. Environ 19,5 millions de personnes, soit près de la moitié de la

population, ont besoin d'assistance humanitaire, dont 4,8 millions de déplacés internes. Le pays abrite aussi plus de 61 000 réfugiés et demandeurs d'asile, principalement originaires de Somalie et d'Éthiopie.

Malgré une dégradation des conditions de sécurité, en particulier dans les régions contrôlées par les autorités de facto, où le personnel de sécurité est exposé à des risques importants, le HCR et ses partenaires ont fourni une assistance financière à plus de 52 000 personnes et en ont aidé plus de 3000 à obtenir des documents d'état civil au cours du premier semestre 2025. Les détentions arbitraires de personnel des Nations Unies et d'ONG et les restrictions opérationnelles croissantes ont contraint les organisations à limiter leur aide aux activités vitales.

B. Progrès et défis pour atteindre le plan 2025 pour le Moyen-Orient et l'Afrique du Nord

Créer un environnement de protection favorable

Au cours du premier semestre 2025, le HCR a enregistré plus de 205 900 personnes dans la région, soit une diminution de 27 % par rapport à la même période de 2024. Leur arrivée a été principalement provoquée par le déplacement depuis le Soudan. En Égypte, principal pays d'accueil pour les réfugiés et les demandeurs d'asile soudanais, le HCR a intensifié ses efforts pour renforcer les systèmes et les procédures d'enregistrement.

Le HCR a procédé à la détermination du statut de réfugié dans toute la région, tout en plaidant auprès des autorités nationales pour qu'elles assument une plus grande responsabilité de la gestion de systèmes d'asiles nationaux ou de la transition vers de tels systèmes, et en les aidant à y parvenir.

Le HCR a aussi collaboré avec les parties prenantes et ses homologues nationaux afin de soutenir la réforme juridique et politique, et d'assurer le développement des capacités en matière de droit international des réfugiés.

Le HCR continue à lutter contre l'apatridie au moyen de l'aide juridique, de l'appui à la délivrance de documents d'état civil, du renforcement des capacités et du plaidoyer. En 2025, les priorités ont notamment consisté à améliorer l'accès à l'enregistrement des naissances et à l'octroi de documents d'état civil nationaux, et à plaider contre les lois et les politiques discriminatoires sur la nationalité.

Préserver les droits dans des environnements sûrs

Le HCR continue à promouvoir les droits des enfants réfugiés et déplacés par des partenariats avec les acteurs et les donateurs dans le domaine de la jeunesse, du sport et de la protection de l'enfant, soutenant les réponses intégrées aux problèmes de protection de l'enfant.

Dans le contexte des retours en République arabe syrienne, le HCR a engagé des étudiants et des partenaires des pays d'accueil voisins dans diverses expériences d'apprentissage structuré afin de renforcer les parcours académiques et la préparation professionnelle. Dans le cadre de la réponse pour le Soudan, 17 000 étudiants soudanais ont reçu une bourse d'étude en espèces pour les aider à s'inscrire à l'école.

En 2025, alors que 450 000 personnes devraient bénéficier de programmes spécialisés de prévention et de réponse en matière de violences liées au genre dans la région, les conflits, la traite des êtres humains et la détérioration des conditions socioéconomiques ont fortement accru les risques, au moment où les ressources limitées privent de nombreuses victimes et personnes exposées d'un appui approprié.

Responsabiliser les communautés et assurer l'égalité des sexes

Le HCR continue à œuvrer à responsabiliser les communautés, à améliorer la cohésion sociale et à assurer la participation significative des populations déplacées de force ou apatrides. Afin de renforcer la protection communautaire, l'ancre local et la responsabilité, les opérations du HCR ont lancé plusieurs initiatives importantes.

En Iraq et en Mauritanie, des centres de contact centralisés, des systèmes WhatsApp intégrés et des mécanismes d'orientation ont permis d'apporter des réponses rapides aux besoins de protection urgents. En République arabe syrienne, la plateforme *Syria Is Home* aide les personnes à prendre des décisions de retour éclairées. En Mauritanie, des subventions pour les projets communautaires ont promu la protection inclusive et participative des femmes, des jeunes et des personnes handicapées. Au Yémen, des initiatives dirigées par des réfugiés ont encouragé la protection, l'inclusion numérique, le plaidoyer et la cohésion sociale. Les approches participatives et les mécanismes de feedback ont été renforcés en Égypte, en Jordanie et au Liban par des dialogues communautaires et des actions de sensibilisation mobiles, améliorant la programmation fondée sur les besoins.

Trouver des solutions

En 2025, l'évolution des priorités et les développements politiques en République arabe syrienne ont contribué à réduire les quotas de réinstallation dans la région. Au milieu de l'année, le HCR avait soumis les dossiers de 4500 personnes en vue de leur réinstallation, soit 75 % du quota régional pour 2025. Le HCR continue à plaider pour une augmentation de la réinstallation et des voies complémentaires, y compris dans le cadre de l'approche basée sur les routes en Afrique du Nord et d'une approche globale de la recherche de solutions pour les réfugiés syriens.

Le HCR a procédé à une cartographie des compétences dans les pays de l'Afrique du Nord et du Conseil de coopération du Golfe, afin de soutenir le plaidoyer en faveur de l'élargissement des voies d'accès aux qualifications pour les réfugiés, tout en renforçant la collaboration avec l'Organisation internationale pour les migrations, en vue de promouvoir l'accès à des voies alternatives sûres et légales pour les réfugiés.

C. Informations financières

En octobre 2024, le Comité exécutif a approuvé le budget 2025 de 2122,3 millions de dollars E.-U. pour la région, soit une diminution de 9 % par rapport au budget 2024 initial de 2341,8 millions de dollars E.-U., en raison d'une baisse générale des budgets. À la suite de l'établissement de budgets supplémentaires pour faire face aux évolutions au Moyen-Orient, et l'évolution de la situation au Soudan ayant des répercussions sur la Libye, le budget de la région, au 31 août 2025, était de 2489 millions de dollars E.-U., ce qui représente une augmentation de 17 % par rapport au budget initial. La répartition des besoins par domaine d'impact pour 2025, au 31 août 2025, se présente comme suit : « répondre : préserver les droits dans des environnements sûrs » : 1519,6 millions de dollars E.-U. ; « protéger : créer un environnement de protection favorable » : 412 millions de dollars E.-U. ; « responsabiliser : responsabiliser les communautés et assurer l'égalité des sexes » ; 259 millions de dollars E.-U. ; et « résoudre : trouver des solutions » : 298,5 millions de dollars E.-U.

Au 31 août 2025, 28 % des besoins financiers de la région pour 2025 étaient financés, compte tenu de l'allocation indicative des contributions non affectées et légèrement affectées.